



**POL141 - NATIONS UNIES : DÉFIS ET ENJEUX**  
**Hiver 2024**  
**Enseignants : Marc P. Delisle et Jonathan Kuntz**

Horaire : Lundi, 16h00 à 18h50

Local : A6-3003

Disponibilité : Sur rendez-vous (Teams)

[Marc.P.Delisle@USherbrooke.ca](mailto:Marc.P.Delisle@USherbrooke.ca) et [Jonathan.Kuntz@USherbrooke.ca](mailto:Jonathan.Kuntz@USherbrooke.ca)

---

## PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

### CIBLE(S) DE FORMATION

Étudier les buts, les principes, les moyens et le mode de fonctionnement des Nations Unies et de ses principaux organes; analyser les défis, enjeux et dilemmes auxquels l'organisation est confrontée dans ses différents champs d'action.

### CONTENU DU COURS

Historique du développement des organismes internationaux, notamment à vocation universelle. La Charte des Nations Unies. L'ONU comme forum de diplomatie multilatérale. Le système onusien. L'ONU comme lieu de développement du droit et des normes internationales. Les réalisations de l'ONU. Les questions de sécurité, le droit international, le droit d'ingérence, le droit humanitaire. Les défis des Nations Unies : être nécessaire ou ne pas l'être.

### CONTENU SPÉCIFIQUE

Le cours se penchera sur les thèmes suivants : Une introduction générale concernant le contexte politique international des Nations Unies. Ensuite un retour historique sera abordé avant de nous pencher directement sur l'Organisation. C'est ainsi que nous aborderons le Secrétariat général, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité sera également abordé dans une optique critique dans laquelle nous verrons les propositions de réformes.

Nous nous pencherons sur les différents organes judiciaires de Nations Unies et de la scène internationale. Le cours nous amènera à nous pencher sur les fonds et programmes des Nations Unies. La dernière séance sera une séance pratique sur les activités des diplomates ainsi que sur le savoir-être nécessaire pour cette profession.

Le cours sera composé de séances de 2h50 en classe. Il faut cependant préparer ces séances avec le matériel pédagogique qui sera déposé sur Moodle. C'est ainsi que des lectures obligatoires seront présentées. Il y a également des exercices à faire avant le cours. Il y aura un forum qui concernera des thèmes présents en cours ainsi que des thèmes d'actualité.

Le Moodle comportera également des séances asynchrones et des lectures complémentaires non obligatoires.

## **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

L'étudiante ou l'étudiant qui réussit ce cours devra être en mesure de :

### **Connaissances**

- Comprendre les fonctions des organisations internationales ;
- Maîtriser la définition d'une organisation internationale gouvernementale ;
- Connaître le fonctionnement des organes principaux des Nations Unies (Assemblée générale, Conseil de sécurité, ECOSOC et Cour internationale de justice).

### **Compétences**

- Améliorer sa communication écrite; exposer des idées, articulation des arguments ;
- Lecture : interprétation d'un texte de loi fondamental (Charte) ;
- Recherche : synthèse en utilisation des outils disponibles (banques de données, Internet, bibliothèque).

## **LIVRE OBLIGATOIRE**

Site Moodle pour déposer les lectures : [Moodle](#).

## **QUALITÉ DU FRANÇAIS**

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

## **RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

## **GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT**

Les travaux devront respecter le [Guide de présentation des travaux du département](#).

## **REMISE DES TRAVAUX**

Dans certaines activités pédagogiques, les étudiantes et étudiants doivent remettre des travaux à des dates précises au personnel enseignant ou en classe. Sinon, les travaux sont déposés au secrétariat de l'École de politique appliquée (A6-1006). Une boîte est placée à l'extérieur pour recevoir les travaux aux heures de fermeture.

## **PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE**

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/soutien-a-la-reussite/integrite-intellectuelle/> et à participer au Quiz antiplagiat : <https://www.usherbrooke.ca/enseigner/passeurs-dintegrite/ressources/antiplagiat/#c286232>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

[Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

## MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Les étudiants et les étudiantes seront évalués sur les travaux suivants :

Les critères d'évaluations seront sur Moodle

1. Un examen en classe de **120 minutes** qui a pour objet d'évaluer les connaissances acquises en cours.
2. Un travail de session d'environ 12 pages portant sur une réflexion concernant l'évolution des Nations Unies. Les directives concernant ce travail seront fournies en cours. **Il faut remettre le travail en version papier au début du cours.**
3. Les étudiants et étudiantes devront choisir un fait d'actualité de moins de 12 mois qui traite des Nations Unies. Il faudra commenter et corriger l'article de presse qui parle du fait d'actualité. **Il faut remettre le travail version papier au début du cours.**
4. Un examen en classe de **120 minutes** qui a pour objet d'évaluer les connaissances acquises en cours.

<b>Examen de mi session</b>	30 %	26 février 2024
<b>Travail de session</b>	30 %	À remettre au plus tard le 25 mars 2024 au début du cours
<b>Critique d'actualité</b>	10 %	À remettre le 8 avril 2024 au début du cours
<b>Examen final</b>	30 %	22 avril 2024

Dates de cours	Contenu
<p><b>8 janvier 2024</b> <b>Introduction</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des objectifs du cours et de la méthodologie.</li> <li>• Définition d'une organisation internationale, des termes de droit international et d'un État.</li> <li>• Classification et caractéristique des organisations internationales.</li> <li>• Bref aperçu des théories d'analyse de la société internationale.</li> </ul>
<p><b>15 janvier 2024</b> <b>Évolution historique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'histoire des institutions internationales et plus particulièrement de l'ONU. Nous verrons l'influence de la mondialisation et des changements de doctrine sur la création de l'ONU.</li> </ul>
<p><b>21 janvier 2023</b> <b>(les activités retirées ne seront pas facturées)</b></p>	<p>Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques.  <a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a></p>
<p><b>22 janvier 2024</b> <b>Organisation des Nations unies</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les buts et principes, les membres, les organes, la prise de décision et le financement.</li> <li>• Portrait général de l'organisation, de ses organes principaux et de ses composantes secondaires.</li> </ul>
<p><b>29 janvier 2024</b> <b>Le Secrétariat</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition, fonctionnement, rôle. Analyse critique de ses actions depuis 1992.</li> </ul>
<p><b>5 février 2024</b> <b>L'Assemblée générale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition, fonctionnement, rôle, avenir.</li> </ul>
<p><b>12 février 2024</b> <b>Le Conseil de sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composition, fonctionnement, rôle. Pratique et évolutions des votes et des vétos.</li> <li>• Maintien de la paix.</li> </ul>
<p><b>19 février 2024</b> <b>Réforme du Conseil de sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle réforme pour quel Conseil de sécurité. Analyse des tensions et des enjeux d'une réforme du Conseil de sécurité.</li> <li>• Études de proposition de réformes et réflexions sur la faisabilité de telles propositions.</li> </ul>
<p><b>26 février 2024</b></p>	<p><b>Examen de mi session</b></p>
<p><b>Du 4 au 8 mars</b></p>	<p><b>Semaine de relâche</b></p>
<p><b>11 mars 2024</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Cour internationale de justice; structure, compétences, fonctionnement. Étude de cas : reconstruction d'une jurisprudence de la CIJ.</li> </ul>
<p><b>15 mars 2023</b> <b>(les activités abandonnées sont facturées)</b></p>	<p><b>Date limite d'abandon des activités pédagogiques</b>  <a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a></p>

Dates de cours	Contenu
<p align="center"><b>18 mars 2024</b> <b>Organes judiciaires 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Tribunal pénal pour le Rwanda, le Tribunal pénal pour l'Ex-Yougoslavie, la Cour pénale internationale : structure, fondement, règles de fonctionnement, critiques et avenir : historique de ces cours, procédures de fonctionnement.</li> </ul>
<p align="center"><b>25 mars 2024</b> <b>Le Conseil économique et social</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Composition, règles de fonctionnement, structure et pouvoirs.</li> <li>Présentation des grandes décisions du CES et de la politique actuelle.</li> </ul>
<p align="center"><b>8 avril 2024</b> <b>Fonds et programmes des Nations unies</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des Fonds et programmes des Nations Unies. Ces Fonds et programmes sans être des organes des Nations Unies ont un rôle important dans la réalisation des missions de l'ONU.</li> </ul>
<p align="center"><b>15 avril 2024</b> <b>Agence spécialisée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d'une agence spécialisée des Nations unies : l'OACI.</li> </ul>
<p align="center"><b>22 avril 2024</b></p>	<p align="center"><b>Examen final</b></p>
<p align="center"><b>3 mai 2024</b></p>	<p align="center"><b>Date limite remise de note</b></p>

## BIBLIOGRAPHIE

Albaret, Decaux, Lemay-Hebert et Placidi-Frot, 2012, *Les grandes résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies*, Dalloz.

Amvane, Gabriel, 2020, *L'efficacité du maintien de la paix en Afrique par l'ONU et l'Union africaine*, L'Harmattan.

Assouvi, Coffi Dieudonnée, 2022, *La coopération ONU-UA pour une paix durable et holistique en Afrique*, L'Harmattan.

Crawford, James, 2008, *Brownlie's Principles of Public International Law*, Oxford.

Crawford, James, 2006, *The Creation of States in International Law*, Oxford.

Cot, Jean-Pierre, Forteau, Mathias et Pellet, Alain, 2005, *La Charte des Nations Unies : commentaire article par article*, LGDJ.

Defrain-Meunier, Alix, 2019, *Le comité charge des ONG, gardien de l'Accès de la société civile à l'ONU : analyse d'un organe politique*, L'Harmattan.

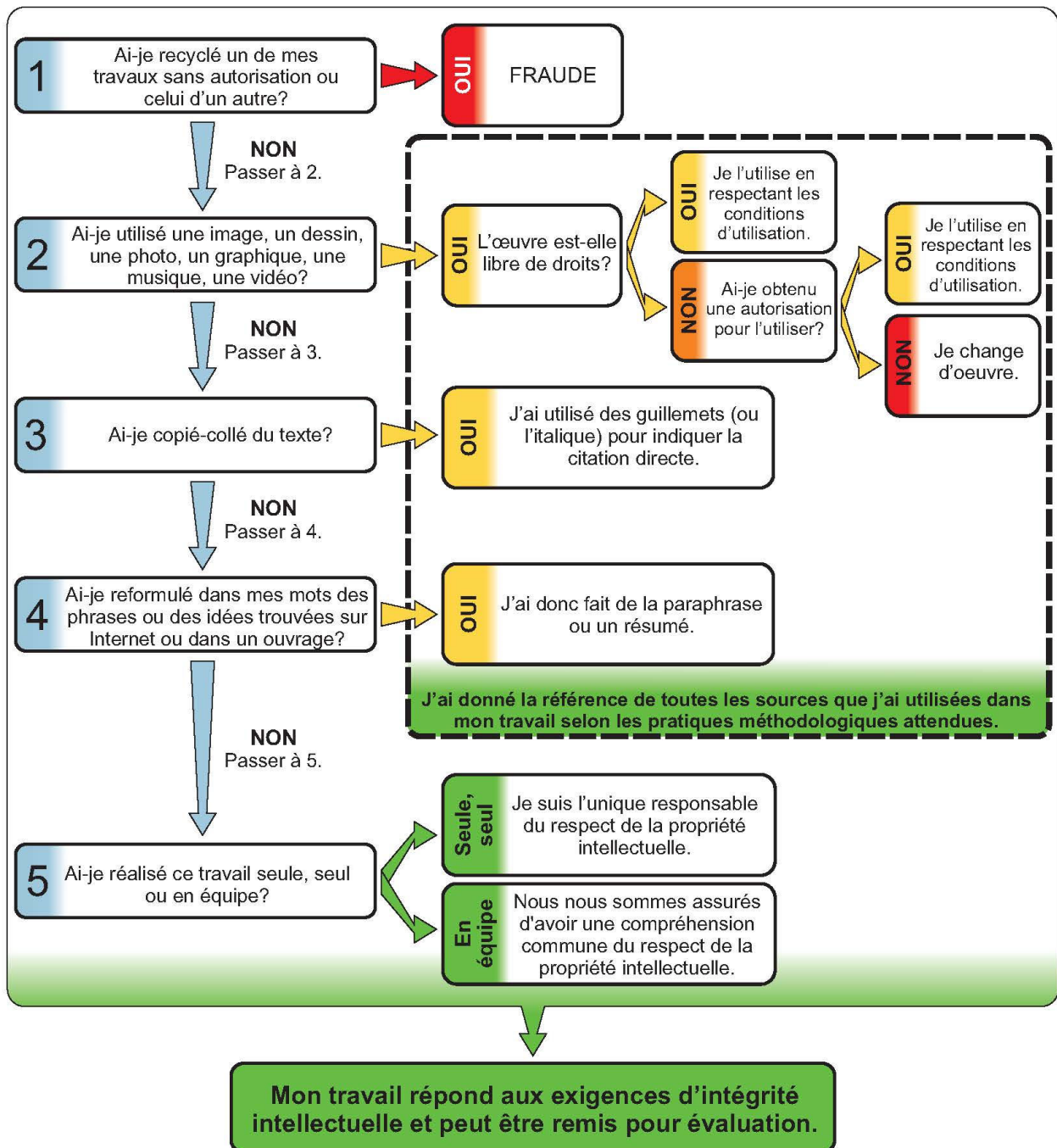
Emanuelli, Claude, 1995, *Les actions militaires de l'O.N.U. et le droit international humanitaire*, Wilson et Lafleur.

- Hatto, Ronald, 2006, *ONU et maintien de la paix : proposition de réforme; de l'agenda pour la Paix au rapport Brahimi*, L'Harmattan.
- Huvé, Sophie, 2015, *La Russie et l'ONU ; L'Organisation des Nations unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015)*, L'Harmattan.
- Kalala, Tshibanqu, 2009, *Les résolutions de l'ONU et les destinataires non étatiques*, Larcier.
- Karns, Margaret et Mingst, Karen, 2004, *International Organizations; The Politics and Processes of Global Governance*, Rienner.
- Kattan, Victor, 2009, *From coexistence to conquest*, Plutopress.
- Maurel, Chloé, 2015, *Histoire des idées des Nations unies; l'ONU en 20 notions*, L'Harmattan.
- Mestre-Lafay, Frédérique, 2013, *L'ONU*, Que-sais-je? PUF.
- Muracciole, Jean-François, 2006, *L'ONU et la sécurité collective*, Ellipses.
- Mvelle, Guy, 2017, *Antonio Guterres au secrétariat général de l'ONU; Les attentes impatientes de l'Afrique*, L'Harmattan.
- Pondi, Jean-Emmanuel, 2005, *L'ONU vue d'Afrique*, Maisonneuve et Larose.
- Powell, Christopher, 2011, *Barbaric Civilization; a Critical Sociology of Genocide*, MQUP.
- De la Sablière, Jean-Marc, 2015, *Le Conseil de sécurité des Nations Unies*, Larcier.
- Sciora, Romuald et Stevenson, Annick, 2010, *Planète ONU; Les Nations-Unies face aux défis du XXIe siècle*, L'Harmattan.

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources

---